



**Venture
Ontario**

Plan d'activités 2025-2028

Original exécuté par : « Vic Fedeli »

Signature

Date

L'honorable Vic Fedeli
Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

Table des matières

1.0	Résumé analytique.....	3
2.0	Points saillants des résultats de l'exercice 2024-2025 à ce jour	6
3.0	Mandat et loi applicable	15
4.0	Aperçu des activités et initiatives actuelles et futures et plan de mise en œuvre : 2025-2028	18
5.0	Analyse de l'environnement : Évaluation des problèmes auxquels fait face Croissance Ontario	19
6.0	Orientations stratégiques pour 2025-2028 et alignement sur les priorités du gouvernement	23
7.0	Aperçu de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de l'organisme.....	27
8.0	Ressources humaines	29
9.0	Plan de communication	30
10.0	Aperçu des résultats de 2024-25	32
11.0	Inventaire des cas d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)	38
12.0	Initiatives impliquant des tiers.....	38
	Annexe A : Information financière	39
	Annexe B : Liste du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.....	43
	Annexe C : Gouvernance de l'organisme	47
	Annexe D : Organigramme.....	49

Pour recevoir une partie ou l'intégralité de ce rapport dans un autre format plus accessible, veuillez envoyer un courriel à l'adresse www.ventureontario.ca/fr/personne-ressource.

1.0 Résumé analytique

Le plan d'activités annuel de Croissance Ontario décrit son orientation stratégique et ses activités pour les trois prochains exercices.

Le Conseil de gestion du gouvernement (« CGG ») catégorise Croissance Ontario comme un « organisme dirigé par un conseil ». Les organismes dirigés par un conseil peuvent exploiter une entreprise et mener des activités pour soutenir leurs mandats. De tels organismes doivent également présenter leur plan d'activités annuel à leur ministre au plus tard 30 jours civils avant le début de l'exercice de l'organisme provincial (le 1^{er} mars pour Croissance Ontario) aux fins d'approbation. Cela signifie que les résultats inclus dans ce plan d'activités ne couvrent pas la totalité de l'exercice 2024-2025¹ et s'arrêtent plutôt à la date de soumission.

Croissance Ontario a été créée à titre d'organisme de la Couronne le 1^{er} février 2009 aux termes de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi ») et elle relève du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »). Le mandat de Croissance Ontario concorde étroitement avec les efforts déployés par la province en matière de croissance économique et d'augmentation de l'emploi en Ontario. Plus particulièrement, Croissance Ontario :

- fait des investissements et gère sa participation dans des fonds de capital-risque et des entreprises technologiques;
- fournit des conseils à la province sur les questions de capital-risque;
- soutient la création d'un écosystème de capital-risque en Ontario et la mise en œuvre des politiques de capital-risque de la province.

Croissance Ontario s'est engagée à consacrer environ 500 millions de dollars aux gestionnaires de fonds et aux entreprises en démarrage situées en Ontario ou axées sur l'Ontario, en hausse par rapport aux 475 millions de l'année précédente. Les initiatives de capital-risque de Croissance Ontario, combinées au capital de tiers, ont collectivement mis à la disposition des gestionnaires de fonds de capital-risque et des entreprises du Canada un montant de plus de 5,5 milliards de dollars. Grâce aux investissements de Croissance Ontario, les entreprises ontariennes financées par capital-risque emploient actuellement plus de 10 000 personnes et ont cumulé environ 15 milliards de dollars en revenus et 4 milliards de dollars en dépenses pour la recherche et le développement.²

¹ L'exercice 2024-2025 de Croissance Ontario va du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

² Les revenus et les dépenses en recherche et développement sont déclarés en date de ce rapport (tels que fournis par les gestionnaires de fonds et si disponibles) et ont été regroupés dans le portefeuille de Croissance Ontario depuis sa création. Étant donné que les gestionnaires de fonds individuels peuvent coinvestir dans un consortium, les chiffres cumulés peuvent surévaluer ces mesures en raison du double comptage potentiel.

Lorsqu'on les compare aux programmes de développement économique traditionnels (p. ex., les subventions, les prêts et les crédits d'impôt), les investissements de Croissance Ontario dans les fonds de capital-risque se sont révélés des outils efficaces pour créer la prochaine génération d'emplois de haute qualité et bien rémunérés en Ontario, à peu de frais ou sans frais pour le gouvernement. Les investissements de Croissance Ontario sont destinés à générer, en fin de compte, des rendements positifs nets pour la province et profiter de la totalité des avantages économiques de ces investissements (p. ex., emplois, recettes fiscales, etc.).

L'accès au capital-risque est essentiel à la réussite des petites entreprises de l'Ontario, étant donné qu'il joue un rôle clé dans la croissance de leurs activités jusqu'à ce qu'elles puissent profiter de sources de financement supplémentaires, comme les prêts et d'autres titres d'emprunt. Croissance Ontario apporte également son soutien aux entreprises technologiques de l'Ontario en contribuant à la formation des gestionnaires de fonds et des professionnels en investissements situés en Ontario. Cette initiative permet de veiller à ce que l'on dispose de talents locaux en mesure de cerner les entrepreneurs et les technologies de calibre mondial, avec l'expérience nécessaire pour aider ces entreprises à accroître leurs activités afin qu'elles deviennent rentables.

Une infrastructure de capital-risque et un climat d'investissements solides sont nécessaires pour mettre sur pied des entreprises concurrentielles à l'échelle mondiale et les inciter à rester en Ontario, plutôt que de « semer » des entreprises qui doivent ensuite déménager (p. ex., aux États-Unis) pour bénéficier de bassins de capitaux et de marchés mondiaux plus importants et plus accessibles. Les entreprises ontariennes à fort potentiel nécessitent un accès à des capitaux à toutes les étapes de croissance et des gestionnaires de fonds de premier plan qui sont en mesure de fournir leur expertise en ce qui a trait au développement et à la rentabilisation des technologies.

Le développement d'une industrie du capital-risque durable et à long terme en Ontario aidera à son tour à renforcer l'économie ontarienne et créera des possibilités d'emploi dans les secteurs économiques clés de la province. Par ces investissements, Croissance Ontario fournit aux entrepreneurs technologiques de premier plan de l'Ontario les capitaux qui ne leur seraient pas accessibles autrement, afin qu'ils puissent mettre sur le marché de nouvelles découvertes, et aussi pour les aider à atteindre la taille nécessaire pour réaliser leur plein potentiel économique.

Grâce à une diversification du portefeuille dans un bon nombre de fonds et de sociétés pour atténuer les risques financiers, Croissance Ontario fournit un moyen axé sur le marché pour appuyer le développement des petites entreprises et mieux saisir les avantages économiques connexes à long terme, y compris la création d'emplois de haute qualité et bien rémunérés pour la population de l'Ontario.

Au cours des trois prochaines années, Croissance Ontario continuera de remplir son mandat, tout en faisant appel au ministère et au gouvernement concernant d'éventuels programmes et initiatives de suivi, afin de pouvoir continuer à fournir l'accès aux capitaux dont les entreprises technologiques à fort potentiel situées en Ontario ont grandement besoin.

2.0 Points saillants des résultats de l'exercice 2024-2025 à ce jour

Les orientations stratégiques de l'exercice 2024-2025 étaient harmonisées avec la lettre de mandat de l'organisme pour cet exercice et portaient sur les points suivants :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités de l'organisme;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- s'assurer que les investissements du fonds Capital-risque Ontario et du fonds Capital-risque Ontario II sont conformes au Cadre stratégique pour l'investissement qui garantit que les investissements continuent de s'harmoniser aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, notamment, la commercialisation et la conservation de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien des fonds de capital-risque axés sur la croissance essentiels aux entreprises ontariennes qui prennent de l'importance à l'échelle internationale;
- travailler de concert avec Investissements Ontario pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des entreprises locales. Investissements Ontario est un organisme d'attraction des investissements qui offre principalement des programmes de soutien aux entreprises, comme des prêts, des subventions, des subventions salariales et des crédits d'impôt, tandis que Croissance Ontario s'efforce de faire des investissements auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises de démarrage basés en Ontario ou axés sur l'Ontario.

À l'appui des orientations stratégiques, les activités de l'entreprise ont été regroupées en deux catégories : (1) les activités opérationnelles de Croissance Ontario et (2) le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario.

Les objectifs, les mesures de rendement et les objectifs spécifiques ont été établis pour chacune de ces catégories. Vous trouverez un aperçu des résultats obtenus pour les objectifs spécifiques à la section 10.

Activités d'exploitation de Croissance Ontario

L'organisme atteint une grande partie des cibles de 2024-2025 liées aux objectifs établis pour les activités d'exploitation de Croissance Ontario. Ces objectifs comprenaient les suivants :

- veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE;
- assurer la poursuite des services commerciaux.

Portefeuille d'investissement de Croissance Ontario

L'organisme atteint une grande partie des cibles de 2024-2025 liées aux objectifs établis pour le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario. Ces objectifs comprenaient les suivants :

- veiller à ce que le portefeuille d'investissements soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de capital-risque de la province;
- maintenir un multiple des capitaux net positif dans l'ensemble de son portefeuille d'investissements;
- faire le suivi trimestriel des activités du portefeuille et produire des rapports annuels sur les indicateurs de rendement clés;
- répondre à tous les appels de capitaux des fonds gérés à l'externe dans les délais requis;
- établir des relations et des réseaux clés (avec les gestionnaires de fonds de capital-risque, les entreprises technologiques, les investisseurs institutionnels, les associations de capital-risque, les associations d'investisseurs providentiels et les organismes axés sur l'innovation) permettant de recueillir des renseignements sur le marché qui contribueront à la prise de meilleures décisions en matière d'investissement et de déterminer les politiques publiques en matière de capital-risque.

On trouvera ci-dessous un résumé des résultats du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario à ce jour et des activités de soutien de la création de l'écosystème de capital-risque. Pour les fonds dont les investissements se poursuivent, mais qui n'ont pas assez d'activité à ce moment-ci pour regrouper les résultats et préserver la confidentialité, les résultats devraient être inclus dans un prochain cycle de production de rapports une fois qu'ils seront disponibles.

On trouvera la liste complète des investissements de Croissance Ontario à l'annexe B.

Remarque :

- Étant donné que les gestionnaires de fonds individuels peuvent coinvestir dans un consortium, les chiffres cumulés peuvent surévaluer ces mesures et ne pas s'exclure mutuellement.
- À mesure que les entreprises sous-jacentes financées par capital-risque de Croissance Ontario se retirent d'un fonds dans lequel la société a investi ou à mesure que la société investit dans de nouveaux débouchés (c'est-à-dire des investissements dans de nouveaux fonds avec des entreprises sous-jacentes financées par capital-risque), les facteurs de variation annuels tels que l'emploi augmenteront ou diminueront en conséquence. Par conséquent, une augmentation ou une diminution par rapport à une année antérieure ne peut être attribuée uniquement au rendement des investissements.

- Pour chaque fonds, les valeurs relatives aux recettes, aux dépenses en R-D et à l'emploi sont fournies en date de ce rapport (telles qu'elles ont été communiquées par le gestionnaire du fonds et si disponible).
- Les gestionnaires de fonds externes fournissent les données à Croissance Ontario dans la mesure où elles sont disponibles et agrégées à la date de soumission. Les données sont régulièrement mises à jour et peuvent être modifiées. Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Résultats du Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (« FODTE ») :

- Investissements :
 - Engagements totalisant environ 105 millions de dollars envers 27 entreprises ontariennes
- Effet de levier sur les investissements :
 - Capitaux de tiers d'environ 3,5 \$ pour chaque 1 \$ investi par le FODTE

À ce jour, les entreprises financées par capital-risque comprises dans le FODTE enregistrent collectivement :

- 1 milliard de dollars de revenus;
- 450 millions de dollars de dépenses en recherche et développement.

Résultats du Fonds ontarien de capital-risque (« FOCR ») :

- Placements :
 - 9 engagements envers des fonds situés en Ontario et axés sur l'Ontario;
 - 7 coinvestissements directs dans des entreprises situées en Ontario.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le FOCR
- Ensemble, les capitaux engagés par le FOCR et des tiers ont généré plus de 1 milliard de dollars pour des fonds et des sociétés situés en Ontario et axés sur l'Ontario.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le FOCR actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 5,5 milliards de dollars de revenus;
- 1,2 milliard de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 2 600 employés.

Résultats du Northleaf Venture Capital Fund (« NVCF ») :

- Investissements :
 - 15 engagements;
 - 12 coinvestissements directs dans des entreprises canadiennes.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 7,5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le NVCF.
- Ensemble, les capitaux engagés par le NVCF et des tiers ont généré plus de 2 milliards de dollars pour des fonds et sociétés actives au Canada et en Ontario.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le NVCF actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 4,9 milliards de dollars de revenus;
- 1,3 milliard de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 4 880 employés.

Résultats du fonds Démarrage et expansion I :

- Investissements :
 - 28 coinvestissements directs comprenant 17 entreprises ontariennes totalisant environ 45 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 7,8 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Démarrage et expansion dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Démarrage et expansion, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 398 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Démarrage et expansion I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 489 millions de dollars de revenus;
- 151 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 1 104 employés.

Résultats du fonds Yaletown Innovation Growth I (« Yaletown I ») :

- Investissements :
 - 3 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 27,5 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 4,2 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Yaletown I dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Yaletown I, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 143 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Yaletown I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 57 millions de dollars de revenus;
- 53 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 210 employés.

Résultats du fonds Lumira Ventures III LP (« Lumira III ») :

- Investissements :
 - 5 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 24 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 20 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Lumira III, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 500 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Lumira III actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 395 millions de dollars de revenus;
- 230 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus environ 229 employés.

Résultats du fonds Genesys Ventures III LP (« Genesys III ») :

- Investissements :
 - 6 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 47,5 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 16 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Genesys III, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 815 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Genesys III actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 39 millions de dollars de revenus;
- 217 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 257 employés.

Résultats du fonds Amplitude Ventures I LP (« Amplitude I ») :

- Investissements à ce jour :
 - 4 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 52 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 10,7 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Amplitude I, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 500 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Amplitude I actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 14 millions de dollars de revenus;
- 67 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 115 employés.

Résultats du fonds Yaletown Innovation Growth II (« Yaletown II ») :

- Investissements :
 - 2 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 30 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 5 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Yaletown II dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Yaletown II, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 180 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Yaletown II actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 107 millions de dollars de revenus;
- 150 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 800 employés.

Résultats du fonds Whitecap Venture Partners V LP (« Whitecap V ») :

- Investissements :
 - 4 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 26 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 2 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Whitecap V dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Whitecap V, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 79 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Whitecap V actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 2,4 millions de dollars de revenus;
- 1,7 million de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 60 employés.

Résultats du fonds Maverix GP (« Maverix ») :

- Investissements :
 - 3 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 143 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 2,3 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Maverix dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Maverix, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 480 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Maverix actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 78 millions de dollars de revenus;
- 5 millions de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 220 employés.

Résultats du fonds Panache II GP Inc. (« Panache ») :

- Investissements :
 - 12 coinvestissements directs dans des entreprises ontariennes totalisant environ 9 millions de dollars.
- Effet de levier sur les investissements :
 - Environ 20 \$ en capitaux de tiers pour chaque 1 \$ investi par le fonds Panache dans des entreprises ontariennes.
- Les capitaux engagés par le fonds Panache, ajoutés aux capitaux de tiers, ont généré collectivement environ 185 millions de dollars pour des entreprises ontariennes.

Les entreprises financées par capital-risque comprises dans le fonds Panache actives en Ontario enregistrent collectivement :

- 1,2 million de dollars de dépenses en recherche et développement;
- comptent plus de 50 employés.

Les investissements restants de Croissance Ontario, qui comprennent les fonds Lumira IV, Climate Innovation Capital, Amplitude II, Brightspark II, Genesys IV, Luge II, McRock Fund III et Mistral Venture Partners IV, se poursuivent, mais n'ont pas assez d'activité en Ontario à ce moment-ci pour regrouper les résultats et préserver la confidentialité. Ces résultats devraient être inclus dans un prochain cycle de production de rapports lorsqu'ils seront disponibles.

Résumé des résultats relatifs aux activités soutenant la création de l'écosystème de capital-risque de l'Ontario

Croissance Ontario atteint actuellement la quasi-totalité des objectifs de 2024-2025 visant la création d'un écosystème de capital-risque en Ontario ainsi que la mise en œuvre des politiques de capital-risque de la province. Les activités visant à appuyer ces efforts consistent à établir des relations et des réseaux clés afin de recueillir des renseignements sur le marché qui appuieront les décisions en matière d'investissement et la mise au point de politiques publiques en matière de capital-risque.

Au moment de la rédaction du présent rapport, Croissance Ontario participait à plusieurs événements et conférences d'importance concernant le capital-risque et le secteur au Canada, notamment :

- Ontario Bioscience Innovation Ontario (OBIO) Investor Summit;
- Canadian Innovation Exchange (CIX);
- Conférence annuelle de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCR);
- Conférence des investisseurs en santé de Bloom Burton & Co;
- The Future of Transportation and Mobility;
- Women's Private Capital Summit;
- Collision Toronto;
- Elevate Festival Toronto;
- Driving Economic Prosperity with Intellectual Property Summit;
- Conférence de Marchés privés Canada;
- Forum sur l'ESG et l'investissement durable;
- Toronto Region Board of Trade (TRBOT) Manufacturing Symposium;
- Sommet Kauffman Fellows Summit;
- Council of Canadian Innovator's Capital Market Summit.

La participation de Croissance Ontario à de tels événements sectoriels et portant sur l'investissement contribue à sensibiliser le public au mandat de l'organisme et aux possibilités d'investissement en Ontario.

Croissance Ontario discute également de façon proactive avec des gestionnaires de fonds de capital-risque, des investisseurs, des leaders d'opinion du secteur des technologies et des experts en la matière afin de recueillir des renseignements essentiels sur le marché qui permettront de façonner les politiques publiques en matière de capital-risque dans les prochaines années. Tout en continuant de fournir des conseils au ministère et à la province sur les questions de capital-risque, le personnel de Croissance Ontario s'est également impliqué au sein d'organisations de capital-risque pertinentes, par exemple, en étant membre du conseil d'administration et en assumant la présidence du

comité d'adhésion de l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (ACCR)³.

Au total, Croissance Ontario prévoit de participer à environ 25 événements sur le capital-risque et l'industrie connexe au cours du présent exercice. De tels événements sont essentiels à l'établissement et au maintien de relations solides avec d'autres investisseurs, des leaders d'opinion et des experts en la matière qui interagissent avec le secteur et les entreprises à diverses étapes de leur cycle de vie. Plus ces relations sont solides, plus Croissance Ontario peut accéder efficacement aux renseignements sur le marché concernant les fonds actuellement mobilisés ou devant l'être, ainsi qu'à des renseignements pour cerner les possibles lacunes relatives aux stades ou au secteur auxquelles font face les entreprises technologiques de l'Ontario. Grâce à son expérience en matière d'investissements directs dans des entreprises et des investissements réalisés dans des fonds de capital-risque, Croissance Ontario partage ses commentaires, ses points de vue et ses observations au moyen d'une démarche proactive auprès des gestionnaires de fonds de capital-risque ainsi que des entreprises ontariennes nouvelles et établies. Cette démarche comprend des séances « Demandez à l'investisseur » lors de conférences sectorielles et des réponses à des questions envoyées directement à Croissance Ontario ou par l'intermédiaire du ministère. En fournissant de la rétroaction dans des domaines comme la levée de fonds, les hypothèses d'investissement et d'autres questions pertinentes, Croissance Ontario peut aider les gestionnaires de fonds à mieux définir et faire progresser leur proposition de valeur. Croissance Ontario prévoit de poursuivre son engagement stratégique avec les intervenants au cours des trois prochaines années.

3.0 Mandat et loi applicable

Croissance Ontario (ou la « Société ») a été créée par la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi ») et a pour mandat de réaliser les activités suivantes :

- (a) s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC, et notamment le recevoir, le détenir et l'administrer;
- (b) acquérir, gérer et traiter de toute autre manière les autres investissements ou catégories d'investissements prescrits par les règlements;
- (c) réaliser les autres objets que prescrivent les règlements;
- (d) recevoir des biens, immeubles ou meubles, ou s'occuper de tels biens, notamment les détenir, les placer ou les vendre, aux fins des objets visés à l'alinéa a), b) ou c).

³ L'ACCR est une association professionnelle qui rassemble les membres en reliant les professionnels du capital privé, en facilitant les partenariats et en encourageant les relations permettant de favoriser la prospérité et le savoir.

La Loi prévoit que le ministre peut communiquer des politiques ou donner des directives par écrit à Croissance Ontario sur des questions se rattachant à l'exercice de ses pouvoirs ou fonctions, et que le conseil d'administration de Croissance Ontario (le « conseil d'administration ») doit veiller à ce que ces politiques et directives soient mises en application rapidement.

Le *Règlement de l'Ontario 278/09* pris en application de la Loi (le « Règlement ») prescrit des fonctions additionnelles relativement aux investissements, qui autorisent Croissance Ontario à faire :

1. des investissements dans un fonds de capital-risque qui investit dans :
 - i. soit des sociétés à but lucratif, si les investissements dans le fonds de capital-risque comprennent des investissements dans des sociétés fermées; ou
 - ii. soit d'autres fonds de capital-risque qui investissent dans des sociétés à but lucratif si les investissements dans l'autre fonds de capital-risque comprennent des investissements dans des sociétés fermées.
2. des investissements dans des sociétés à but lucratif qui sont :
 - i. soit des sociétés fermées⁴, ou
 - ii. soit des sociétés ouvertes⁵, si la Société,
 - A. soit a investi dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées, ou
 - B. soit a investi dans un fonds de capital-risque visé à la disposition 1 qui a fait des investissements directs ou indirects dans ces sociétés quand elles étaient des sociétés fermées.
3. des investissements dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, au titre d'un portefeuille appelé, en français, Fonds ontarien de développement des technologies émergentes et, en anglais, Ontario Emerging Technologies Fund.

En vertu du Règlement, Croissance Ontario peut également réaliser d'autres activités afin de développer davantage l'écosystème de capital-risque ontarien comme suit :

 - (a) mettre sur pied des conférences ou des activités portant sur des questions liées au capital-risque, ou y participer;
 - (b) recueillir, analyser ou distribuer des renseignements sur des questions liées au capital-risque;
 - (c) fournir des conseils au gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les questions liées au capital-risque;

⁴ Dans le règlement, « société fermée » s'entend d'une société qui n'est pas une société ouverte;

⁵ Dans le règlement, « société ouverte » s'entend d'une société qui fait inscrire ses valeurs mobilières à la cote d'une Bourse.

- (d) entreprendre des activités qui s'apparentent ou se rattachent aux objets visés aux dispositions ci-dessus.

La Loi, ainsi que les règlements administratifs de Croissance Ontario et le protocole d'entente (PE) conclu entre le ministre et le président du conseil d'administration décrivent en termes généraux l'exploitation et la gestion de la Croissance Ontario.

Croissance Ontario doit présenter son rapport annuel au ministre dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice. Le rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative. Les états financiers sont consolidés avec les comptes publics de l'Ontario.

4.0 Aperçu des activités et initiatives actuelles et futures et plan de mise en œuvre : 2025-2028

4.1 Initiatives actuelles

Croissance Ontario est responsable de la gestion du portefeuille d'investissements du FODTE et de sa participation dans des sociétés en commandite de fonds gérés à l'externe. On trouvera la liste complète du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario à l'annexe B. Pour la poursuite de la mise en œuvre du fonds Capital-risque Ontario, l'organisme cherchera à atteindre son objectif minimal d'engagement de nouveaux fonds par exercice dans deux ou trois secteurs cibles définis dans le cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements dans les années à venir dépendra du capital restant disponible et du niveau d'activité de collecte de fonds sur le marché. Reportez-vous à la section 6 ci-dessous (« Orientations stratégiques pour 2025-2028 et alignement sur les priorités du gouvernement ») pour obtenir des mesures de rendement et des cibles précises.

4.2 Initiatives futures

En plus de continuer à investir dans le fonds Capital-risque Ontario, l'organisme mettra en œuvre de nouvelles initiatives approuvées par la province de manière rentable et efficace. À mesure que l'on récupérera du capital des investissements actuels, Croissance Ontario travaillera avec le ministère afin de créer et de mettre en œuvre des politiques de développement économique qui soutiennent les entreprises technologiques de l'Ontario, ce qui peut comprendre, sans toutefois s'y limiter :

- déterminer les secteurs et l'étape de croissance sur le marché du capital-risque de l'Ontario en réalisant des recherches et en examinant les réseaux et les renseignements sur le marché;
- affecter des capitaux dans ces domaines par l'entremise de investissements stratégiques auprès des gestionnaires de fonds ciblant ces secteurs et ces étapes de croissance grâce au fonds Capital-risque Ontario.

Croissance Ontario continuera de mettre l'accent sur le soutien au développement d'un secteur de capital-risque durable et à long terme en Ontario. Croissance Ontario continuera d'aider à créer un environnement où les entreprises de technologie peuvent prospérer, ce qui favorisera la croissance de l'économie ontarienne et créera des possibilités d'emploi dans des secteurs économiques clés de la province. Dans le cadre de cet effort, Croissance Ontario aidera, au besoin, le ministère à examiner de meilleures façons de mesurer l'incidence des investissements gouvernementaux sur l'écosystème de capital-risque.

5.0 Analyse de l'environnement : Évaluation des problèmes auxquels fait face Croissance Ontario

5.1 Facteurs externes

Le marché du capital-risque en Ontario est demeuré relativement stable tout au long de 2024, surmontant les défis macroéconomiques et s'adaptant à un marché en constante évolution. Bien que les investissements initiaux aient été solides, ceux en fin de croissance ont été plus prudents. Les secteurs de la technologie, de la biotechnologie et des technologies propres demeurent les principaux domaines d'intérêt pour les investisseurs.

Le total des engagements en capital-risque envers les entreprises ontariennes est passé de 3,2 milliards de dollars en 2023 à 2,5 milliards de dollars⁶, ce qui représente la troisième baisse annuelle consécutive. Bien que cela ne soit pas inattendu après l'investissement sans précédent observé pendant la pandémie, l'accent sera mis en 2025 pour déterminer si le marché s'incline vers un atterrissage en douceur, revenant à des augmentations plus faibles d'une année à l'autre ou continuant de baisser sous les niveaux d'avant la pandémie. Les 2,5 milliards de dollars investis en 2024 sont à peu près équivalents aux niveaux de 2019, mais représentent un écart marqué et continu par rapport aux sommets enregistrés en 2021 et 2022, principalement en raison des conditions macroéconomiques, y compris les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et l'incertitude mondiale.

Malgré une activité d'investissement réduite, le marché du capital-risque de l'Ontario demeure le principal secteur de compétence au Canada, suivi de près par la Colombie-Britannique (2,45 milliards de dollars), qui s'est démarquée du Québec principalement en raison du nombre record d'investissements dans Clio, qui représente près de la moitié du total des investissements des provinces. Les technologies de l'information et des communications (TIC) demeurent le principal secteur de l'Ontario, attirant la majeure partie des investissements à hauteur de 1,8 milliard de dollars (soit environ 75 % de l'investissement total en capital-risque en 2024). Les investissements en sciences de la vie ont rapporté 205 millions de dollars, ce qui équivaut à environ 9 % du total des investissements, principalement dans les technologies propres.

La taille des rondes de financement a continué de se contracter en même temps que les investissements totaux, ce qui laisse supposer une hésitation continue de la part des investisseurs dans des conditions de marché imprévisibles. Avec 9,9 millions de dollars, la taille moyenne des transactions a diminué de 15 % sur 12 mois. Le retour à des rondes d'investissement plus modestes suggère que les entreprises de capital-risque ont été plus sélectives, accordant la priorité aux

⁶ Sauf indication contraire, tous les statistiques, chiffres et données se rapportent à l'année civile et proviennent de l'ACCR.

entreprises qui ont une voie claire vers l'expansion et la rentabilité plutôt qu'aux entreprises spéculatives ou à haut risque.

Les entreprises en démarrage basées en Ontario continuent d'exercer un fort attrait sur les investisseurs internationaux, en particulier les entreprises basées aux États-Unis. En 2024, les investisseurs américains étaient présents dans 35 % des transactions, les investisseurs asiatiques dans 9 % des transactions et les investisseurs européens dans 7 %. L'importance accordée aux investissements internationaux témoigne de la reconnaissance des entreprises technologiques en démarrage et des centres d'innovation de calibre mondial de l'Ontario. Comme le dollar canadien continue de s'affaiblir par rapport au dollar américain, les entreprises technologiques canadiennes seront plus attrayantes pour d'éventuels rachats. On s'attend donc à ce que les activités de fusions et d'acquisitions des entreprises américaines augmentent de manière significative⁷.

À l'avenir, le marché du capital-risque de l'Ontario devrait continuer d'évoluer au fur et à mesure que les menaces de tarifs douaniers et d'autres mesures protectionnistes émergeront des États-Unis exacerbant l'incertitude macroéconomique. Les prochaines élections provinciales et fédérales pourraient également donner lieu à des changements dans la politique nationale ou dans les programmes économiques existants. Pour se protéger contre cette incertitude économique, l'Ontario doit continuer à mettre l'accent sur l'innovation soutenue par le gouvernement, à favoriser un environnement commercial accueillant et bénéfique pour les nouvelles entreprises technologiques locales et à poursuivre le développement de pôles d'innovation de classe mondiale qui attirent les meilleurs talents internationaux et les investissements essentiels.

Perspectives économiques

Selon les Services économiques TD⁸, les perspectives économiques mondiales ont changé à la lumière de l'évolution récente des tarifs annoncés par les États-Unis. Du point de vue du Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux sont unis en ce qui concerne le soutien financier et les mesures de rétorsion tarifaires. Cependant, les menaces persistantes et non structurées des États-Unis créeront un nuage d'incertitude suffisant pour affaiblir les investissements des entreprises et réduire le commerce. Par conséquent, on s'attend à ce que les perspectives canadiennes suivent un modeste rythme trimestriel de 1,3 % à compter du printemps 2025 jusqu'à la fin de l'année. Du côté positif, le marché du travail canadien commence 2025 en bonne santé, ce qui fournit une base convenable à

⁷ <https://www.theglobeandmail.com/business/commentary/article-canadas-weak-dollar-makes-tech-companies-more-attractive-takeover/>

⁸ Les rapports des Services économiques TD comprennent, sans s'y limiter, L'état du marché de l'emploi canadien et les perspectives d'un avenir incertain (20 février 2025); Perspectives sectorielles de l'Ontario : Navigating Turbulent Waters (14 novembre 2024); Perspectives économiques provinciales (16 décembre 2024); et Des questions? Nous avons les réponses – Aborder les sujets liés aux perspectives économiques et financières (19 février 2025).

l'économie dans cette période potentiellement difficile. Malgré tous les défis économiques auxquels le Canada est confronté – faible croissance économique, productivité médiocre et détérioration de l'accessibilité au logement – le marché de l'emploi a servi de pilier à la stabilité économique.

Compte tenu de la persistance des ménages très endettés et de la faiblesse des marchés du logement au Canada, l'Ontario en est à sa deuxième année consécutive de croissance économique dérisoire et de contraction du PIB par habitant. La production globale des industries productrices de biens aura probablement dégringolé à son taux le plus élevé depuis la pandémie en 2024. L'activité manufacturière ne s'est pas beaucoup améliorée depuis la fermeture d'usines de fabrication d'automobiles au Canada et aux États-Unis pour le réoutillage des véhicules électriques. L'activité manufacturière devrait s'intensifier l'année prochaine grâce à l'augmentation de la production automobile et à une croissance économique américaine encore solide. Toutefois, la possibilité que les États-Unis imposent des droits de douane constitue une menace importante pour le secteur automobile de l'Ontario, et les véhicules représentent le deuxième marché d'exportation du Canada vers les États-Unis.

Par habitant, les dépenses des ménages ont diminué davantage en Ontario que dans le reste du Canada depuis que les taux d'intérêt ont commencé à grimper en 2022. En 2025, les dépenses des ménages progressent à un rythme tendanciel de 2 %, soutenu par la baisse des taux d'intérêt et les mesures de relance du gouvernement, y compris 3 milliards de dollars en fonds provinciaux qui seront versés aux ménages ontariens au début de l'année prochaine. La probabilité que la croissance de la population ralentisse considérablement l'an prochain empêche une performance encore plus forte en matière de consommation. L'Ontario est particulièrement vulnérable au plan fédéral; il vise une sortie nette de résidents non permanents, étant donné le nombre démesuré de ces nouveaux arrivants dans la province. Le ralentissement de la croissance démographique devrait exercer une pression à la baisse sur les gains de la population active, ce qui entraînera un recul modéré du taux de chômage par rapport à son niveau actuel l'année prochaine. Le ralentissement de la croissance démographique devrait également réduire la pression sur les marchés du logement en raison d'une demande en logements locatifs plus faible, ce qui pèsera sur l'appétit des investisseurs pour les logements. Cela ne suffira probablement pas à empêcher une année solide pour le marché du logement en Ontario, car la chute des coûts d'emprunt et l'assouplissement des règles hypothécaires fédérales (promulgué ce mois-ci) débloquent une demande refoulée importante.

Prévisions économiques en Ontario [Variation moyenne annuelle en %, sauf indication contraire]			
Indicateurs économiques	2024F	2025F	2026F
PIB réel	1,3	1,5	1,8
PIB nominal	4,3	3,6	3,9
Emploi	1,6	1,3	0,4
Taux de chômage (%)	6,9	6,9	6,4
Mises en chantier (en milliers)	75,2	70,5	69,04
Prix des maisons existantes	0,3	6,41	2,7
Ventes de maisons	4,8	22,6	4,1
Source : Statistique Canada, SCHL, ACI, Prévisions des Services économiques TD			

Croissance Ontario continuera de gérer les risques de son portefeuille d'investissements en diversifiant ses investissements de fonds, en gérant les changements progressifs des risques grâce à des engagements dans de nouveaux fonds, au « rythme » de ces investissements et à la surveillance des activités des entreprises sous-jacentes financées par capital-risque qui influencent le rendement des fonds. Cette approche sera correctement équilibrée grâce aux objectifs de nos politiques publiques visant à construire un écosystème capital-risque plus puissant et plus résistant en Ontario et au Canada, et à continuer d'aider à financer des entreprises ontariennes à haut potentiel dans des secteurs stratégiques clés. Nous surveillerons de près les risques du marché, les incidences des pressions inflationnistes, le renforcement des politiques monétaires selon les attentes de taux d'intérêt élevés persistants et l'expansion des politiques budgétaires sur nos investissements, et nous ajusterons nos stratégies d'investissement en conséquence afin d'atteindre les objectifs des nos politiques publiques.

5.2 Facteurs internes

À titre d'organisme du gouvernement de l'Ontario, Croissance Ontario doit rendre compte de ses activités, ses opérations et ses résultats, lesquels peuvent subir les contrecoups des changements apportés dans les orientations et les politiques gouvernementales. Croissance Ontario continuera de satisfaire ses objectifs commerciaux en respectant les directives gouvernementales applicables et les exigences en matière de production de rapports.

6.0 Orientations stratégiques pour 2025-2028 et alignement sur les priorités du gouvernement

La lettre d'orientation annuelle du ministre la plus récente pour Croissance Ontario couvre l'exercice 2025-2026 et a été reçue le 3 octobre 2024 (veuillez consulter le site Web de l'organisme : www.ventureontario.ca/fr). La lettre d'orientation du ministre fait état de plusieurs engagements à l'échelle du gouvernement pour tous les organismes régis par un conseil d'administration et des priorités particulières pour Croissance Ontario; ils forment ensemble les orientations stratégiques de l'organisme pour 2025-2028.

Engagements à l'échelle du gouvernement :

On s'attend à ce que les organismes régis par un conseil d'administration soient novateurs, durables et responsables dans l'exécution de leur mandat, tout en agissant dans l'intérêt supérieur de la population de l'Ontario et en veillant à ce que les organismes assurent l'optimisation des ressources pour les contribuables. Étant donné que Croissance Ontario n'est pas un organisme axé sur la clientèle, les mesures de rendement ont été adaptées au mandat de Croissance Ontario afin de respecter les engagements à l'échelle du gouvernement.

Priorités spécifiques pour Venture Ontario :

La lettre d'orientation annuelle énumère également plusieurs priorités spécifiques pour Croissance Ontario :

- gérer le portefeuille d'investissements et les activités opérationnelles de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les recettes autogénérées pour couvrir les activités;
- soutenir la création d'un écosystème du capital-risque en Ontario et investir stratégiquement dans les fonds de capital-risque, tout en maintenant le taux élevé de rendements positifs nets de Croissance Ontario pour la province;
- veiller à ce que les investissements dans le fonds Capital-risque Ontario et le fonds Capital-risque Ontario II soient conformes au cadre d'investissement et veiller également à ce que les investissements soient conformes aux priorités actuelles du gouvernement, y compris, mais sans s'y limiter, la commercialisation et la protection de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien aux fonds de capital-risque axés sur la croissance qui sont essentiels pour permettre aux entreprises ontariennes d'atteindre une position de premier plan à l'échelle internationale;
- travailler de concert avec Investissements Ontario⁹ pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des fonds de capital-risque et des entreprises locales;

⁹ Investissements Ontario est un organisme d'attraction des investissements qui offre principalement des programmes de soutien aux entreprises, comme des prêts, des subventions, des subventions salariales et des crédits d'impôt, tandis que Croissance Ontario s'efforce de faire des investissements auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises de démarrage basés en Ontario ou axés sur l'Ontario.

- explorer les possibilités d'aligner les investissements avec les objectifs sur la stratégie ontarienne pour les sciences de la vie : *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*, notamment en soutenant la croissance des entreprises du secteur des sciences de la vie et l'adoption d'innovations ontariennes. Croissance Ontario déterminera les possibilités de collaborer avec Investissements Ontario dans des domaines d'intérêt mutuel, notamment en examinant les occasions d'aligner les investissements sur les objectifs de la stratégie ontarienne pour les sciences de la vie (voir les cibles de rendement appropriées ci-dessous).

Par conséquent, les orientations stratégiques de 2025-2028 de Croissance Ontario sont alignées sur les engagements du gouvernement et les priorités spécifiques énumérées ci-dessus. Pour appuyer les orientations stratégiques, Croissance Ontario se concentrera sur les activités suivantes, qui ont été regroupées en deux catégories : (1) les activités opérationnelles de Croissance Ontario et (2) le portefeuille d'investissements de Croissance Ontario. Les mesures de rendement et les objectifs ont été établis en conséquence et sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Activités d'exploitation de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
• Veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE.	• Les charges d'exploitation rajustées de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des moins-values) en pourcentage du capital engagé aux fonds d'investissement. • Exigences législatives respectées. • Attestation de conformité soumise chaque année au ministère pour confirmer que Croissance Ontario respecte dans une large mesure toutes les directives et politiques gouvernementales applicables. • Les données relatives aux dépenses et à la planification des achats, aux accords contractuels et aux relations avec les fournisseurs sont fournies à ApprovisiOntario en temps utile.	• Les charges d'exploitation exprimées en pourcentage du capital engagé ne doivent pas dépasser 0,75 %, ce qui correspond au point médian de 0,50 % à 1,0 % des frais de gestion généralement facturés par les fonds de fonds. • Le plan d'activités annuel et le rapport annuel sont soumis respectivement le 1^{er} mars et dans les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier. • Attestation de conformité soumise au ministère dans les délais prescrits. • Sur demande, les données relatives aux achats sont soumises à ApprovisiOntario dans les délais prescrits.

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
Assurer la continuité des services de l'organisation.	- Pourcentage de rotation du personnel. - Le manuel de procédures internes est révisé et mis à jour chaque année. - Le plan de continuité des activités est communiqué au ministère chaque année. - Un tableau détaillé de l'évaluation des risques est remis au ministère deux fois par année et le modèle de rapport sur les risques élevés est soumis au ministère sur une base trimestrielle.	- Pas plus de 15 % de rotation du personnel par an. - Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. - Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. - Des mises à jour semestrielles du tableau détaillé d'évaluation des risques sont partagées avec le ministère et un modèle de rapport trimestriel sur les risques élevés est soumis au ministère dans les délais prescrits.

Portefeuille d'investissement de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
Veiller à ce que le portefeuille d'investissement soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de la province en matière de capital-risque.	Nombre de nouveaux investissements de fonds stratégiques réalisés conformément aux politiques de capital-risque de la province et au cadre d'investissement.	Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier dans deux à trois secteurs cibles tels qu'identifiés dans le cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds dans les années à venir dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de collecte de fonds sur le marché.
Maintenir un multiple net positif du capital dans l'ensemble du portefeuille d'investissement de Croissance Ontario.	Multiple net global du capital pour le portefeuille d'investissement de Croissance Ontario.	Maintenir un multiple des capitaux moyen net d'au moins 1,20x.

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
Suivre l'activité du portefeuille tous les trimestres et établir un rapport annuel sur les principaux indicateurs de rendement.	Obtenir des indicateurs de rendement clés et d'autres données pertinentes auprès des gestionnaires de fonds sur une base trimestrielle ou annuelle, sous réserve de l'accord de partenariat respectif de chaque investissement, examiner et assurer le respect des accords de société en commandite et recueillir des informations sur le marché en ce qui concerne les engagements et les investissements des fonds.	Tous les trimestres, des résumés de portefeuille comprenant des résumés d'activité et des résumés financiers sont reçus. Chaque année, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les résumés trimestriels des portefeuilles de chaque gestionnaire de fonds.
Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés en externe dans les délais requis.	Pourcentage d'appels de capital effectués dans les délais requis.	La quasi-totalité (95 % ou plus) des appels de capital est satisfaite dans les délais fixés par le gestionnaire du fonds.
Développer des relations et des réseaux clés (avec des gestionnaires de fonds de capital-risque, des entreprises en technologie, des investisseurs institutionnels, des associations de capital-risque, des associations d'investisseurs providentiels et des organisations axées sur l'innovation) afin de recueillir des informations sur le marché pour les engagements d'investissements potentiels et l'élaboration de politiques publiques en matière de capital-risque.	Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres acteurs du capital-risque.	- Mobiliser au moins 12 gestionnaires de fonds par an qui collectent activement des fonds et cherchent à obtenir un engagement d'investissement de la part de Croissance Ontario. - Organiser au moins 50 réunions par an avec d'autres relations et réseaux clés. - Organiser des réunions semestrielles avec Investissements Ontario pour échanger des renseignements sur l'attraction des investissements et explorer les occasions de partenariat et discuter de questions d'importance

Objectif	Mesures du rendement	Nouveaux objectifs
		mutuelle, telles que les possibilités d'aligner les investissements sur les objectifs de la stratégie ontarienne pour les sciences de la vie.

7.0 Aperçu de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de l'organisme

Facteur de risque	Description	Probabilité d'occurrence	Incidence si le risque se produit	Stratégie d'atténuation
Risque associé aux ressources humaines	Risque que Croissance Ontario perde ses principaux cadres supérieurs ou n'ait pas les ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de son mandat.	Élevée	Élevée	Examiner les besoins organisationnels sur une base annuelle et continuer de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation des ETP supplémentaires et pour prendre d'autres mesures correctives au besoin.
Risque financier	Une éventuelle faiblesse des marchés financiers pourrait faire en sorte qu'il soit plus difficile de recouvrer les investissements de Croissance Ontario en procédant à des sorties.	Moyenne	Élevée	Croissance Ontario surveille le rendement de son portefeuille d'investissements en examinant les rapports trimestriels fournis par les gestionnaires de fonds. Toute situation susceptible de nuire au portefeuille est examinée et un plan d'action est élaboré afin de remédier le mieux possible à cette situation.

Facteur de risque	Description	Probabilité d'occurrence	Incidence si le risque se produit	Stratégie d'atténuation
Risque opérationnel	Risque de continuité des opérations en cas de sinistre ou d'autres événements.	Moyenne	Moyenne	Le plan de continuité des activités de Croissance Ontario est examiné, mis à jour et approuvé chaque année afin de s'assurer que l'organisme est prêt à faire face aux perturbations des conditions de travail habituelles. Des systèmes, des procédures et des contrôles sont en place et le personnel clé a reçu la préparation nécessaire pour assurer la continuité des opérations.
Risque stratégique (changements apportés aux politiques)	Les changements apportés par la province aux politiques actuelles en matière de capital-risque pourraient entraîner des changements additionnels aux responsabilités de Croissance Ontario.	Moyenne	Élevée	Surveiller et évaluer les questions d'élaboration de politiques pour soutenir les politiques et les plans provinciaux en matière de capital-risque et y répondre. Fournir une analyse technique et des conseils pour soutenir le processus d'élaboration des politiques.

8.0 Ressources humaines

Croissance Ontario travaille en collaboration avec l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines du ministère pour mettre en œuvre et appliquer les stratégies, les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines de la province. Les équivalents temps plein (« ETP ») de Croissance Ontario sont inclus dans le compte global des ETP du ministère. Le ministère récupérera la totalité du coût de huit (8) postes et des frais généraux associés auprès de Croissance Ontario. La répartition des ETP est la suivante : un poste est exclu de la négociation collective, cinq postes sont représentés par l'AMAPCEO et les deux postes restants sont représentés par le SEFPO. Il convient de noter que l'un des employés d'AMAPCEO a été temporairement détaché à un poste de direction qui est exclu des négociations collectives. Tous les employés sont rémunérés conformément à la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* (Ontario) et les employés qui gagnent plus de 100 000 \$ par an sont assujettis à la *Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public* (Ontario).

Croissance Ontario continue d'être plafonnée à un total de huit employés et n'a pas le pouvoir d'embaucher un niveau adéquat de ressources humaines qualifiées pour entreprendre un niveau élevé d'activités d'investissement et un volume accru d'activités de surveillance et de production de rapports financiers liés à (1) un nombre accru d'investissements effectués et (2) un nombre croissant de directives, de politiques et de procédures gouvernementales qui doivent être respectées. Sans plus de personnel, l'organisme est incapable d'établir des capacités internes et de réduire sa dépendance à l'égard des fournisseurs de services externes. Par conséquent, l'organisme est aux prises avec des problèmes de continuité des activités et ne peut pas assurer une planification adéquate de la relève au cours des trois prochains exercices.

Pour le prochain exercice, la principale priorité de Croissance Ontario en matière de ressources humaines sera de continuer à chercher des ETP supplémentaires ou l'autorisation d'embaucher du personnel de façon indépendante, ce qui permettra à l'organisme de renforcer ses capacités internes et d'assurer la continuité des activités en cas de roulement du personnel et de réduire la dépendance à l'égard des fournisseurs de services externes. À la date du présent rapport, aucun changement à la structure organisationnelle actuelle n'est prévu d'ici la fin de l'horizon de planification.

Les niveaux de dotation en personnel de Croissance Ontario demeurent peu nombreux par rapport aux organismes du secteur public ayant des mandats de développement économique similaires, tels que la BDC et Investissement Québec. Étant donné que le gouvernement a approuvé la mise en place du fonds Capital-risque Ontario de 300 millions de dollars, l'organisme continue de travailler avec le ministère pour obtenir l'approbation d'ETP supplémentaires et réduire le risque de départs de personnel clé. Dans le cadre d'un modèle de

dotation en personnel allégé, Croissance Ontario continue de bénéficier du soutien d'un nombre limité de prestataires de services externes ayant des connaissances spécialisées dans l'évaluation des fonds, ainsi que dans les services de vérification et de comptabilité pour aider à assurer des opérations prudentes et à atténuer les risques.

9.0 Plan de communication

Comme le prévoit le protocole d'entente entre le ministre et le président du conseil d'administration (le « PE »), Croissance Ontario travaille en étroite collaboration avec le ministère lorsque des communiqués de presse ou des annonces doivent être diffusés au public, y compris aux intervenants du secteur, conformément au protocole de communication avec le public du PE. Dans le cadre du PE, le sous-ministre du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministère ») doit s'assurer que le ministère fournit des services de communication à Croissance Ontario, notamment la rédaction de communiqués de presse relatifs aux investissements de capital-risque de Croissance Ontario, sous réserve de l'approbation du ministère et de Croissance Ontario.

Dans le cadre de ses activités planifiées de communication et de sensibilisation, Croissance Ontario continuera d'identifier et de mettre en évidence les occasions pertinentes de communication avec le public et les intervenants qui pourraient être incluses dans le plan de mise en œuvre des communications du ministère. De plus, alors que l'organisme s'engage à investir dans des fonds de capital-risque, Croissance Ontario continuera de participer aux annonces de fonds qui sont lancées et dirigées par les gestionnaires de fonds.

Les mises à jour concernant Croissance Ontario se trouvent sur son site Web, à l'adresse, www.ventureontario.ca/fr. Le site comprend le plan d'activités annuel, le rapport annuel et les renseignements pertinents sur le portefeuille, y compris les nouveaux investissements et les sorties réussies relatifs à Croissance Ontario. Les états financiers annuels de Croissance Ontario figurent aussi dans le deuxième volume des Comptes publics de l'Ontario.

Les mises à jour relatives aux fonds gérés à l'externe sont accessibles sur les sites Web ci-dessous.

Fonds gérés à l'externe	Site Web
FOCR	www.ovcf.com
Fonds de croissance NVCF et Northleaf	www.northleafcapital.com/fr
Démarrage et expansion I	www.suv.vc
Yaletown I et II	www.yaletown.com/fr
Lumira III et Lumira IV	www.lumiraventures.com
Genesys III et Genesys IV	www.genesyscapital.com
Amplitude I et Amplitude II	https://amplitudevc.com/fr
Whitecap V	https://whitecapvp.com/
Fonds Climate Innovation Capital I	https://climateic.com/
Fonds Maverix I	https://www.maverixpe.com/
Fonds d'investissement Panache Ventures II	https://www.panache.vc/fr/home
Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II	https://brightspark.com/fr
Fonds d'investissement Luge II	https://www.luge.vc/fr/
Fonds McRock III	https://www.mcrockcapital.com/
Mistral Venture Partners IV	https://mistral.vc/

Croissance Ontario répond aux demandes de renseignements que lui fait parvenir le public au sujet de son mandat et de ses responsabilités, en temps voulu et dans des formats accessibles comme demandé.

10.0 Aperçu des résultats de 2024-25

Dans la lettre de mandat de l'organisme pour l'exercice 2024-2025, le gouvernement a inclus un certain nombre de priorités générales pour tous les organismes afin de veiller à ce que ceux-ci agissent dans l'intérêt supérieur de la population ontarienne en étant efficaces, efficients et en optimisant les ressources pour les contribuables. Par conséquent, Croissance Ontario a mené ses activités en harmonie avec ces priorités, notamment :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Exercer les activités de Croissance Ontario dans le cadre des allocations qui lui sont attribuées, et dans le cadre du budget approuvé par le conseil.
- Repérer les possibilités d'investissement à fort potentiel, les pratiques novatrices et (ou) la viabilité améliorée du programme et aller de l'avant à ces égards.
- Se conformer à la directive pertinente ayant trait aux pratiques comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris tirer parti de l'arrangement d'achat en vrac d'ApprovisiOntario et travailler avec ApprovisiOntario à des initiatives d'approvisionnement stratégique.
- Se conformer aux mesures provisoires en matière d'immobilier pour les bureaux de l'organisme.
- Exploiter les résultats de référence pour atteindre les objectifs fixés par les stratégies et les directives en matière de rémunération.

2. Transparence et reddition de comptes

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et produire des rapports qui assurent la transparence et la reddition de comptes.
- Respecter les normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des audits, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle de la Commission dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme, et fournir au ministre des matrices de compétences annuelles pour s'assurer que le conseil d'administration dispose de personnes qualifiées.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques de l'organisme, y compris la cybersécurité et tout risque d'urgence futur.

4. Gestion de la main-d'œuvre et relation employé-employeur

- Optimiser la capacité organisationnelle de Croissance Ontario pour assurer la meilleure prestation possible des services au public, y compris le redéploiement des ressources dans les zones prioritaires, le cas échéant.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en identifiant les possibilités de relocaliser des organismes nouveaux ou existants dans des communautés à moindre coût en Ontario (conformément à l'article 5.4 de la Directive du Conseil de gestion du gouvernement relativement aux biens immobiliers), le cas échéant.
- Aligner les stratégies des ressources humaines et de gestion des locaux sur les directives et les politiques de la FPO.
- Respecter les mandats de travail et de négociation du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement.
- Gérer prudemment et efficacement le financement opérationnel et la taille de l'effectif.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et encourager des initiatives de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus d'engagement à l'inclusion afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues pour éclairer les politiques et la prise de décision.

6. Collecte, partage et utilisation des données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, le partage et la communication de renseignements, afin de fournir des rapports axés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.
- Augmenter le partage de données avec ApprovisiOntario selon les besoins relativement aux dépenses et à la planification des achats, aux ententes contractuelles et aux relations avec les fournisseurs, afin de faciliter la prise de décisions fondées sur des données.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser diverses approches ou divers outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.

Au moment de la rédaction du présent rapport, Croissance Ontario a atteint la quasi-totalité de ses objectifs financiers de 2024-2025 (c.-à-d. du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025) :

Activités d'exploitation de Croissance Ontario

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
• Veiller à la gestion efficiente et efficace des activités d'exploitation de Croissance Ontario, y compris sa participation à titre de société en commandite dans des fonds gérés à l'externe et le reste des coinvestissements directs du FODTE.	• Frais d'exploitation ajustés de Croissance Ontario (déduction faite des remboursements reçus et des charges de dépréciation), exprimés en pourcentage du capital engagé dans les fonds d'investissement. • Exigences législatives respectées. • Attestation de conformité soumise chaque année au ministère pour confirmer que Croissance Ontario respecte dans une large mesure toutes les directives et politiques gouvernementales applicables.	• Étant donné que le nombre d'engagements en matière d'investissement devrait augmenter considérablement au cours des prochaines années grâce au fonds Capital-risque Ontario, les charges d'exploitation ajustées en pourcentage du capital engagé ne devraient pas dépasser 0,75 %, ce qui se situe au milieu de 0,50 % à 1,0 % des frais de gestion habituellement facturés par les fonds de fonds. • Le plan d'activités annuel et le rapport annuel sont soumis respectivement le 1^{er} mars et dans	• Les charges d'exploitation de Croissance Ontario comme pourcentage du capital engagé étaient de 0,402 %¹⁰. • Le plan d'activités annuel et le rapport annuel sont soumis dans les délais impartis. • Attestation de conformité soumise au ministère dans les délais requis.

¹⁰ Cette valeur est valable pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2024 et est basée sur les derniers états financiers vérifiés.

Objectif	Mesures du rendement	Objectifs établis dans le plan d'activités précédent	Résultats
		les 120 jours suivant la fin de l'exercice financier. • Attestation de conformité soumise au ministère dans les délais prescrits.	
• Assurer la continuité des services de l'organisation.	• Pourcentage de rotation du personnel. • Le manuel de procédures internes est révisé et mis à jour chaque année. • Le plan de continuité des activités est communiqué au ministère chaque année. • Un tableau détaillé d'évaluation des risques est fourni au ministère deux fois par an.	• Pas plus de 15 % de rotation du personnel par an. • Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. • Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. • Des mises à jour semestrielles de l'évaluation des risques (en mars et en septembre) ont été effectuées.	• Bien que deux employés soient actuellement en détachement, ce qui représente un taux de roulement annuel de 25 %, les deux postes ont été pourvus avec succès sur une base temporaire. • Mise à jour annuelle du manuel de procédures internes. • Mise à jour annuelle du plan de continuité des activités. • Des évaluations semestrielles des risques ont été réalisées et présentées au Comité de vérification et de gestion des risques.

Portefeuille d'investissement de Croissance Ontario

Objectif	Mesure du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats
• Veiller à ce que le portefeuille d'investissement soit suffisamment diversifié pour atténuer les risques financiers tout en soutenant les politiques de la province en matière de capital-risque.	• Nombre de nouveaux investissements de fonds stratégiques réalisés conformément aux politiques de capital-risque de la province et au cadre d'investissement.	• Un minimum de trois nouveaux engagements de fonds par exercice financier dans deux à trois secteurs cibles tels qu'identifiés dans le cadre d'investissement, le nombre de nouveaux engagements de fonds dans les années à venir dépendant du capital restant disponible et du niveau d'activité de collecte de fonds sur le marché.	• Trois nouveaux engagements de financement ont été officiellement pris à la date du présent rapport, conformément au cadre d'investissement.
• Maintenir un multiple net positif du capital dans l'ensemble du portefeuille d'investissement de Croissance Ontario.	• Multiple net global du capital pour le portefeuille d'investissement de Croissance Ontario.	• Maintenir un multiple net du capital d'au moins 1,20.	• Multiple net du capital de 1,46x au 31 mars 2024.¹¹

¹¹ Le multiple du capital représente le rendement de Croissance Ontario avant les dépenses de l'organisme

Objectif	Mesure du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats
Suivre l'activité du portefeuille tous les trimestres et établir un rapport annuel sur les principaux indicateurs de rendement.	Obtenir des indicateurs de rendement clés et d'autres données pertinentes auprès des gestionnaires de fonds sur une base trimestrielle ou annuelle, sous réserve de l'accord de partenariat respectif de chaque investissement, examiner et assurer le respect des accords de société en commandite et recueillir des informations sur le marché en ce qui concerne les engagements et les investissements des fonds.	Tous les trimestres, des résumés de portefeuille comprenant des résumés d'activité et des résumés financiers sont reçus. Chaque année, les indicateurs de rendement clés sont inclus dans les résumés trimestriels des portefeuilles de chaque gestionnaire de fonds.	Les résumés de portefeuille et les indicateurs de rendement clés annuels reçus de chaque gestionnaire de fonds.
Répondre aux appels de capitaux des fonds gérés en externe dans les délais requis.	Pourcentage d'appels de capital effectués dans les délais requis.	La quasi-totalité (95 % ou plus) des appels de capital est satisfaite dans les délais fixés par le gestionnaire du fonds.	La quasi-totalité des appels de capital a été effectuée dans les délais impartis.

Objectif	Mesure du rendement	Objectifs fixés dans le plan précédent	Résultats
Développer des relations et des réseaux clés (avec des gestionnaires de fonds de capital-risque, des entreprises en technologie, des investisseurs institutionnels, des associations de capital-risque, des associations d'investisseurs providentiels et des organisations axées sur l'innovation) afin de recueillir des informations sur le marché pour les investissements potentiels et les politiques publiques en matière de capital-risque.	Nombre de réunions avec des investisseurs potentiels, des gestionnaires de fonds et d'autres acteurs du capital-risque.	- Mobiliser un minimum de 12 gestionnaires de fonds par an qui collectent activement des fonds et cherchent à obtenir un engagement d'investissement de la part de Croissance Ontario. - Organiser au moins 50 réunions par an avec d'autres relations et réseaux clés.	- Mobiliser plus de 40 gestionnaires de fonds actifs. - L'objectif minimum de 50 réunions avec d'autres ressources et réseaux clés, y compris Investissements Ontario, a été atteint.

11.0 Inventaire des cas d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

Les directives et politiques gouvernementales exigent que Croissance Ontario fournisse un inventaire des cas d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) de l'organisme; toutefois, il n'y a pas de cas à signaler pour le moment.

12.0 Initiatives impliquant des tiers

Comme il est décrit dans le plan d'activités, Croissance Ontario entretient plusieurs relations actives avec des tiers afin de s'acquitter de son mandat. Les services fournis par des tiers comprennent la diligence raisonnable en matière d'investissement, le soutien Web, la comptabilité et la tenue de livres ainsi que l'audit externe. Ces services sont retenus et font l'objet d'un contrat conformément à la directive du gouvernement sur les marchés publics.

Annexe A : Information financière

Dépenses de fonctionnement proposées, revenus projetés et exigences en matière de financement

Croissance Ontario est un organisme provincial géré par un conseil d'administration. En vertu de la loi, elle est tenue de produire des états financiers pour chaque exercice, approuvés par son conseil d'administration, et de les soumettre au ministre dans les 120 jours qui suivent la fin de chaque exercice. Les états financiers résument les revenus et les dépenses de Croissance Ontario et sont présentés à l'Assemblée législative après approbation du ministre. Les états sont aussi inclus dans les Comptes publics de l'Ontario. Les résultats financiers de Croissance Ontario sont consolidés avec ceux de la province dans les comptes publics et le budget.

Le plan d'activités annuel de Croissance Ontario énonce ses dépenses de fonctionnement et ses revenus de l'exercice financier écoulé, les prévisions des trois prochains exercices, ainsi que les prévisions correspondantes des états de la situation financière¹².

Remarque : En ce qui concerne l'état des résultats d'exploitation et variations dans l'excédent de fonctionnement cumulé, on ne fait pas de spéculation au sujet du revenu des investissements, des gains/(pertes) enregistrés par les fonds, des dépréciations ou des gains (pertes) de change enregistrés par les fonds, subséquents à l'exercice terminé le 31 mars 2025. Les valeurs de ces actifs financiers ne sont maintenues que pour les besoins de la budgétisation.

¹² Ces états sont conformes aux normes comptables du secteur public.

Tableau 1 :

État des dépenses de fonctionnement	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		
Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)			-----		
	2024-2025	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Coûts de fonctionnement partagés avec le ministère :					
Traitements et salaires	360	870	1 241	1 291	1 343
Avantages sociaux	52	122	180	195	203
Transport et communicateurs	11	16	22	23	24
Services	130	50	68	71	74
Hébergement	-	105	110	116	121
Fourniture et matériel	1	2	3	3	3
Total des remboursements au ministère	554	1 165	1 624	1 699	1 768
Autres dépenses de fonctionnement directes :					
Gestion de la trésorerie	18	39	38	28	21
droits					
Frais de services professionnels ¹³	106	547	604	639	547
Dépenses des membres du conseil et des comités	4	5	5	5	6
Créances douteuses	321	321	-	-	-
Total – ACDF	449	912	647	672	574
Total des dépenses de fonctionnement directes	1 003	2 077	2 271	2 371	2 342

¹³ Les frais de services professionnels comprennent les fournisseurs de services externes qui possèdent des connaissances spécialisées en matière d'évaluation de fonds, de coinvestissement direct et de fonds de fonds, ainsi que des services de vérification et de tenue des comptes et des services juridiques.

Tableau 2 :

États des résultats d'exploitation et variations dans l'excédent de fonctionnement cumulé	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		

Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)					
	2024- 2025	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Revenus :					
Recouvrement des dépenses de la déclaration d'intérêt	-	-	-	-	-
Intérêts créditeurs	9 434	16 320	10 000	8 000	6 000
Gains/(pertes) nets réalisés à la vente d'investissements des fonds	13 518	12 044	S.O.	S.O.	S.O.
Gains (pertes) sur devises	(170)	593	S.O.	S.O.	S.O.
	22 782	28 957	10 000	8 000	6 000
Dépenses :					
Remboursement au Ministère	554	1 165	1 624	1 699	1 768
Frais de gestion de la trésorerie	18	39	38	28	21
Frais de services professionnels	106	547	604	639	547
Frais du conseil d'administration et des comités	4	5	5	5	6
Créances douteuses	321	321	-	-	-
	1 003	2 077	2 271	2 371	2 342
Excédent de fonctionnement pour la période	21 779	26 880	7 729	5 629	3 658
Excédent de fonctionnement accumulé – début	536 548	536 548	563 428	571 157	576 786
Excédent de fonctionnement accumulé – fin	558 327	563 428	571 157	576 786	580 444

Tableau 3 :

États de la situation financière	Résultats réels des premiers 6 mois de l'exercice	Prévisions pour les 12 mois de l'exercice	Prévisions pour les exercices se terminant le 31 mars		
Les chiffres ne sont pas vérifiés (en milliers de dollars)			-----		
	2024-2025	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Actif financier :					
Espèces et quasi-espèces	103 508	25 219	24 948	25 577	25 235
Titres négociables	286 453	358 338	331 246	313 620	299 222
Comptes débiteurs	141	2	2	2	2
Fonds ontarien de développement des technologies émergentes	1 313	1 313	1 313	1 313	1 313
Investissements dans les sociétés en commandite	168 225	179 533	214 625	237 251	255 649
	559 640	564 405	572 134	577 763	581 421
Passif :					
Comptes créditeurs et charges à payer	736	400	400	400	400
Excédent cumulé	558 904	564 005	571 734	577 363	581 021
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :					
Excédent de fonctionnement accumulé	558 327	563 428	571 157	576 786	580 444
Gains/(pertes) sur réévaluation accumulée	577	577	577	577	577
	558 904	564 005	571 734	577 363	581 021

Annexe B : Liste du portefeuille d'investissements de Croissance Ontario

Croissance Ontario a pris des engagements d'investissement pour les fonds énumérés ci-dessous, qui sont soit entièrement engagés ou en période d'investissement actif :

Fonds	Gestionnaire du fonds	Année décisive	Structure du fonds	Domaine d'investissement	Taille totale du fonds	Engagement d'investissement de Croissance Ontario
FODTE	Croissance Ontario	2009	Investissements directs dans les entreprises	Technologies propres, sciences de la vie et technologies de la santé de pointe, médias numériques et secteurs des technologies de l'information et des communications	105 M\$	105 M\$
FOCR	Northleaf Capital Partners Ltd.	2008	Fonds de fonds ¹⁴	Généraliste	205 M\$	90 M\$
NVCF	Northleaf Capital Partners Ltd.	2014	Fonds de fonds ¹⁵	Généraliste	300 M\$	50 M\$
Démarrage et expansion I	ScaleUP Venture Partners, Inc.	2016	Investissements directs dans les entreprises	TIC	106 M\$	25 M\$
Yaletown I	Yaletown Partners Inc.	2017	Investissements directs dans les entreprises	TIC/technologies propres	128 M\$	20 M\$

¹⁴ Le FOCR investit principalement dans des fonds de capital-risque et fait des coinvestissements directs discrétionnaires dans des sociétés ontariennes.

¹⁵ Le NVCF investit principalement dans d'autres fonds de capital-risque et fait des coinvestissements directs discrétionnaires dans des sociétés en Ontario et au Canada.

Fonds	Gestionnaire du fonds	Année décisive	Structure du fonds	Domaine d'investissement	Taille totale du fonds	Engagement d'investissement de Croissance Ontario
Lumira III	Lumira Capital Investment Management Inc.	2017	Investissements directs dans les entreprises	Sciences de la vie	179 M\$	23 M\$
Genesys III	Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	2016	Investissements directs dans les entreprises	Sciences de la vie	107 M\$	17 M\$
Amplitude I	Amplitude Venture	2019	Investissements directs dans les entreprises	Sciences de la vie	200 M\$	10 M\$
Yaletown II	Yaletown Partners Inc.	2021	Investissements directs dans les entreprises	TIC/technologies propres	130 M\$	13 M\$
Lumira IV	Lumira Capital Investment Management Inc.	2021	Investissements directs dans les entreprises	Sciences de la vie	220 M\$ US	11,7 M\$ US
Whitecap V	Whitecap Management V Inc.	2021	Investissements directs dans les entreprises	Généraliste	140 M\$	10 M\$
Maverix	Maverix Growth Equity GP	2021	Investissements directs dans les entreprises	Généraliste	368 M\$ US	15 M\$ US

Fonds	Gestionnaire du fonds	Année décisive	Structure du fonds	Domaine d'investissement	Taille totale du fonds	Engagement d'investissement de Croissance Ontario
CIC	Climate Innovation Capital Fund I GP Inc.	2022	Investissements directs dans les entreprises	Technologies propres	Non divulgué	5 M\$ US
Panache	Panache II GP Inc.	2022	Investissements directs dans les entreprises	TIC	100 M\$	7,5 M\$
Amplitude II	Amplitude Ventures GP II Inc.	2023	Investissements directs dans les entreprises	Technologies propres	Non divulgué	11,5 M\$ US
Northleaf Growth Fund	Northleaf Growth Fund GP Ltd.	2023	Investissements directs dans les entreprises	TIC	Non divulgué	10 M\$ US
Brightspark	Fonds d'opportunités canadiennes Brightspark II LP	2023	Investissements directs dans les entreprises	TIC	Non divulgué	10 M\$
Genesys	Genesys Venture IV Limited Partnership IV Ltd.	2023	Investissements directs dans les entreprises	Sciences de la vie	Non divulgué	10 M\$
Luge	Fonds d'investissement Luge II LP	2023	Investissements directs dans les entreprises	TIC	71 M\$ (première clôture)	12 M\$

Fonds	Gestionnaire du fonds	Année décisive	Structure du fonds	Domaine d'investissement	Taille totale du fonds	Engagement d'investissement de Croissance Ontario
McRock III	McRock Fund III LP	2024	Investissements directs dans les entreprises	TIC	81 M\$	11 M\$ US
Mistral IV	Mistral Venture Partners IV LP	2024	Investissements directs dans les entreprises	TIC	45 M\$	5 M\$

Annexe C : Gouvernance de l'organisme

Ministre

Chaque année, le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre ») est tenu de déposer le rapport annuel de Croissance Ontario devant l'Assemblée législative. En outre, le ministre examine et approuve le plan d'activité annuel de Croissance Ontario. Le ministre maintient également des communications avec Croissance Ontario, par l'entremise du président de son conseil d'administration, en ce qui a trait aux politiques gouvernementales et aux enjeux concernant Croissance Ontario.

Président

Le président est responsable devant le ministre de l'exécution par Croissance Ontario de son mandat. Le président est chargé de fournir des conseils et de l'information au ministre sur les activités et les affaires de Croissance Ontario. En outre, le président assure la direction de Croissance Ontario.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de Croissance Ontario (le « conseil d'administration ») sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et sont responsables devant le ministre, par l'entremise du président. Le conseil d'administration supervise la gestion des activités et des affaires de Croissance Ontario et veille à ce que le mandat de Croissance Ontario soit réalisé. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs indépendants.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre et reçoit les rapports réguliers du président et chef de la direction et du personnel de Croissance Ontario concernant les activités de l'organisme et le respect des lois et des politiques applicables. Les normes de conduite des membres du conseil d'administration sont énoncées dans le code de déontologie approuvé par le conseil.

Le conseil d'administration compte également deux comités chargés de l'aider à superviser la gestion de Croissance Ontario :

Comité de vérification et de gestion des risques

Le comité de vérification et de gestion des risques étudie et recommande l'approbation par le conseil d'administration du plan annuel de vérification interne et reçoit des rapports des vérificateurs internes de Croissance Ontario et du vérificateur attitré en ce qui concerne les contrôles internes et les états financiers. Il examine également les politiques financières et les états financiers et les recommande au conseil d'administration. De plus, le comité de vérification et de gestion des risques examine les principales stratégies de Croissance Ontario relatives aux risques et à leur atténuation.

Comité de gouvernance et des ressources humaines

Le comité de gouvernance et des ressources humaines seconde le conseil d'administration 1) en traitant les questions associées aux structures et aux pratiques de gouvernance de Croissance Ontario et 2) en examinant les programmes et les pratiques en matière de ressources humaines de Croissance Ontario se rapportant à la rémunération, à l'évaluation du rendement et à la formation.

Président et chef de la direction

En vertu de la *Loi de 2008 sur la société Croissance Ontario* (la « Loi »), le président et chef de la direction est employé aux termes de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* et est nommé par le conseil d'administration. Le président et chef de la direction doit rendre compte au conseil d'administration de ce qui suit :

- gestion et administration de Croissance Ontario;
- supervision du personnel de Croissance Ontario;
- exécution des rôles et des responsabilités attribués par le conseil d'administration, la Loi et les autres directives gouvernementales applicables.

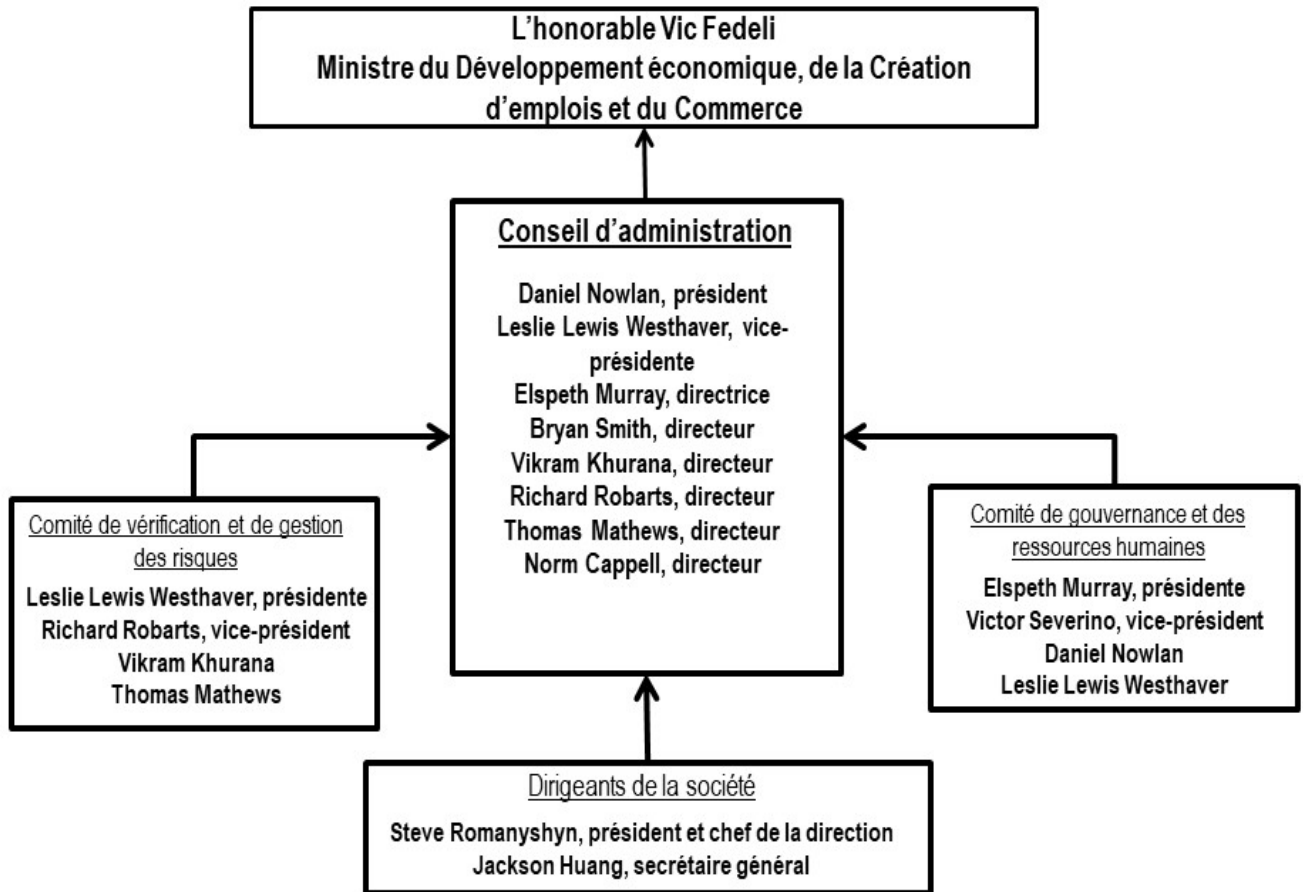
Le président et chef de la direction travaille sous la direction du président du conseil et du conseil d'administration pour mettre en œuvre les politiques et les décisions opérationnelles. Le président et chef de la direction rend compte des résultats de rendement de Croissance Ontario au conseil d'administration, directement ou par l'entremise du président.

Employés

Tous les employés de Croissance Ontario sont des fonctionnaires employés en vertu de la partie III de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*. Le personnel s'acquitte des activités d'exploitation de Croissance Ontario sous la supervision du président et chef de la direction.

Annexe D : Organigramme

Croissance Ontario Organigramme¹⁶



¹⁶ Mise à jour en date du 25 février 2025